



ENTENTE ET DEMANDE DE CRÉDIT

Personne <input type="checkbox"/>	Entreprise <input type="checkbox"/>	Propriétaire unique <input type="checkbox"/>	Partenariat <input type="checkbox"/>	Autre :
Nom de la société immatriculée :			Début des activités :	
Nom de la personne :			Style commercial : (le cas échéant)	
Adresse postale :				
Ville :		Province :	Code postal :	
Adresse d'expédition :			Achats estimatifs :	
Téléphone :		Télécopieur :	Type d'activités :	
Personne-ressource cptes fournisseurs :			Personne-ressource ventes :	
NOMS DES ADMINISTRATEURS, PARTENAIRES OU DU PROPRIÉTAIRE : (Joindre une liste si plus de trois)				
1.	Nom :	Titre :		
2.	Nom :	Titre :		
3.	Nom :	Titre :		
TAXE DE VENTE :				
Canada	N° de TPS :	N° TVP/TVH/TVQ : (incl. formulaire d'exemption)		
États-Unis	État : (incl. formulaire d'exemption)			
FACTURATION : (Recevoir mes factures par courriel)				
Courriel :				
RENSEIGNEMENTS BANCAIRES :				
Référence bancaire :		N° de compte :	Personne-ressource :	
Adresse :		Tél. :	Télec./Courriel :	
RÉFÉRENCES COMMERCIALES : (Dans le domaine de l'acier ou autre fournisseur important)				
Nom :		Tél. :	Télec./Courriel :	
Nom :		Tél. :	Télec./Courriel :	
Nom :		Tél. :	Télec./Courriel :	
Les données financières seront-elles disponibles avec une entente de confidentialité?				
MODALITÉS ET ATTESTATION				
Le demandeur reconnaît et convient que toutes les ventes sont soumises aux modalités et conditions de vente d'acier Leroux/Métaux Russel qui sont affichées et disponibles à l'adresse http://www.russelmetals.com/fr/Tools/Pages/Terms_and_Conditions.aspx . Le paiement est exigible dans les trente (30) jours de la date de la facture sauf indication contraire, par écrit, du vendeur. Tout défaut de paiement entraînera un intérêt mensuel de 1,5 % (18 % par année) sur les montants dus. Des frais de 50 \$ seront facturés pour tout chèque sans provision. Aucun retour de matériau ne sera accepté sans autorisation du vendeur.				
ENTENTE				
En contrepartie des produits et des services de l'acier, l'acheteur remet à titre de garantie des conditions de crédit une sûreté en garantie du prix d'achat de tous les produits et services de l'acier vendus par l'acheteur et une sûreté correspondant aux biens personnels qui sont, ou seront, entre les mains de l'acheteur et de ses agents. Acier Leroux/Métaux Russel Inc. possède tous les recours disponibles en vertu du Code civil du Québec et autres lois applicables comprenant le droit d'utiliser tous ces recours conformément à la loi applicable, à titre de garantie.				
POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET AUTORISATION				
Je reconnais que mes renseignements personnels peuvent être recueillis, tel qu'indiqué dans la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques ou autre loi. Je reconnais également être au courant de la politique de confidentialité d'acier Leroux/Métaux Russel Inc. et de son énoncé pour les clients, tels qu'ils apparaissent sur le site www.russelmetals.com ; ces documents étant téléchargeables pour mon information.				
SIGNATURES				
Le demandeur accepte que les renseignements de crédit, notamment les renseignements bancaires, soient obtenus en lien avec la ligne de crédit demandée aux présentes ou avec tout renouvellement ou prolongation de la ligne de crédit. Le soussigné certifie que les renseignements donnés aux présentes sont vrais et exacts.				
Signataire autorisé :			Titre :	
Date :				
DOIT ÊTRE SIGNÉE PAR UN ADMINISTRATEUR DU DEMANDEUR SI CE DERNIER EST UNE ENTREPRISE.				